

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent
RÉCLAMES.....	50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

IL FAUT S'EXPLIQUER

A NOUVEAU

Les républicains seraient vraiment par trop naïfs s'ils étaient les dupes de la comédie actuellement jouée par les partis de la réaction.

Le gouvernement et le président du Conseil ont apporté vendredi des déclarations très nettes. « Nous ne voulons, ont-ils dit, gouverner qu'avec le concours des républicains et s'il n'y avait pas de majorité républicaine pour nous soutenir, nous abandonnerions tout aussitôt le pouvoir. »

Et un peu plus tard, M. Rouvier se tournait du côté des socialistes et leur demandait de lui continuer leur concours comme ils l'avaient fait pour le ministère précédent.

Cela ne prêtait pas à l'équivoque, mais quelques nationalistes et cléricaux ont jugé utile de pécher en eau trouble; ils ont tenté de jeter la perturbation dans le parti républicain en se posant tout à coup en protecteurs du nouveau ministère.

M. Gauthier (de Clagny), manœuvrier perfide, est venu raconter que ses amis et lui étaient décidés à voter pour le ministère. Ils se sentaient pris tout d'un coup d'une tendresse subite pour les réformes et pour l'Union des républicains.

Le ministère avait préconisé la séparation des Eglises et de l'Etat, l'impôt sur le revenu : un ordre du jour de M. Sarrien prenait acte de ces engagements favorables aux réformes démocratiques, laïques et sociales; qu'à cela ne tienne, les mêmes hommes qui avaient jusqu'alors combattu de toutes leurs forces des réformes, votaient l'ordre du jour de M. Sarrien.

Il n'en a pas fallu davantage pour qu'un grand nombre de républicains ou volent contre le ministère ou s'absentent.

Il faut avouer que c'était tomber bénévolement dans le piège tendu par les nationalistes.

Ceux-ci voulaient pouvoir dire que la situation politique était modifiée, que le « bloc » contre lequel ils avaient si désespérément lutté, était enfin brisé, et les républicains avaient la simplicité de se laisser prendre au piège.

C'est une faute qu'il importe de réparer. Le vote émis vendredi n'a aucune signification. L'opposition nationaliste et cléricale a voulu faire naître l'équivoque. Il faut s'employer à la dissiper au plus vite.

Que le gouvernement saisisse l'occasion de s'expliquer à nouveau au cas de plus vite; que par ses actes et ses affirmations il rassure au plus vite les républicains de gauche et ceux-ci lui reviendront vite.

Pourquoi, d'ailleurs, bouderaient-ils à un ministère que préside un membre du cabinet Combes, et qui ne compte dans son sein que des républicains qui ont fait leur preuve. Il y a eu vendredi un mauvais départ; il convient de s'expliquer à nouveau et surtout de ne plus être dupes des manœuvres de la réaction. Celle-ci abandonnera bien vite le ministère Rouvier qui doit, d'ailleurs, avoir à cœur de mériter au plus vite ses haïnes et ses antipathies.

C. R.

Sénat

Séance du 28 janvier 1905
PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat vote deux douzièmes provisoires pour février et mars, puis aborde la discussion du projet de résolution tendant à créer une caisse de retraites pour les anciens sénateurs, alimentée par une retenue mensuelle sur l'indemnité parlementaire.

M. Bérenger demande l'ajournement de la discussion; cette motion est repoussée.

Après discussion, le projet est adopté par 219 voix contre 15.

Le Sénat commence la discussion du

projet de loi relatif à la loi militaire de 2 ans; l'urgence est déclarée par 214 voix contre 57.

Et la séance est levée.

Séance du 30 janvier 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat reprend la discussion de la loi de deux ans.

M. Rolland, rapporteur rappelle à grands traits les considérations principales qui ont déterminé le Parlement à voter contre cette loi que le pays réclame et attend.

M. de Goulaine critique le projet de loi de deux ans à cause des diverses réformes qu'il comporte.

M. Boudenoot soutient le projet de loi que le pays attend, car l'armée a besoin d'une base stable pour son organisation.

Il montre la situation de la France avant 1870 et dit que pour qu'une puissance soit forte il faut qu'elle soit armée.

Il critique le vote par la Chambre de la suppression des écoles militaires. Mais la loi doit être votée.

M. Mézières recommande la prudence la plus grande pour l'organisation de notre armée; le service de deux ans est nécessaire mais on ne devrait l'établir que par voie d'évolution. Il voudrait que le Conseil supérieur de la guerre fut appelé à se prononcer.

M. César Duval soutient le projet de loi sur lequel l'amiral de Cuverville fait des réserves.

Et la séance est levée.

Les troubles en Russie

Le calme n'est pas rétabli dans les milieux populaires des grands centres de Russie; la surexcitation est encore grande parmi les ouvriers, contre lesquels le gouvernement prend de sévères mesures.

Des arrestations ont lieu, très nombreuses; la plupart des collaborateurs des journaux avancés, sont écroués; Gorki, le grand écrivain, est enfermé dans une forteresse; Gapon, le pope agitateur, a été séquestré dans un couvent.

La répression paraît devoir être particulièrement rude; mais les esprits sont trop surexcités pour que ces répressions puissent amener l'apaisement.

On retardera peut-être le mouvement insurrectionnel, mais on ne l'empêchera pas d'éclater au premier moment: l'élan est donné, le peuple russe a montré noblement le désir que des réformes soient apportées dans ses conditions de travail et dans sa vie sociale; ni le czar, ni ses troupes ne pourront plus en arrêter la réalisation.

Ce n'est pas une émeute quelconque provoquée par quelques mécontents, que cette manifestation ouvrière russe; c'est le commencement du soulèvement général du peuple contre l'autocratie, pour la liberté.

Les élèves des hautes classes du lycée et de l'école professionnelle, de Saratoff, ont refusé, hier, de prendre part aux travaux scolaires. Après avoir quitté l'école, les élèves ont été frappés par une patrouille de cosaques, à coups de nagalkas.

Le soir, les représentants de la ville et de la campagne environnante ont tenu une réunion et ont décidé d'envoyer au gouvernement une députation pour lui demander d'ouvrir une enquête sur ce fait, de punir les coupables et de faire traiter les enfants d'une façon plus humaine.

A Voronège, l'assemblée provinciale, après avoir pris connaissance de la défense faite par le gouverneur de la province, d'admettre le public dans la salle des séances de l'assemblée, a décidé d'interrompre sa session et de ne la reprendre que le 1^{er} mars.

L'officier commandant les forces de la police, le prince Vourieli, a été tué dans la rue par un coup de feu parti de la foule.

Après la disparition de l'assassin, qui n'a pu être retrouvé, les manifestants ont encore tiré plusieurs coups d'armes à feu.

Longévité

M. Jansen est de retour du Vésuvé. Le cratère l'a épargné. L'illustre savant a pu poursuivre le cours de ses expériences avec « l'alerte jeunesse » qui caractérise ses quatre-vingt et quelques années.

Chose curieuse, il semble que l'étude de l'astronomie ou d'une science mathématique ou physique s'y rapportant constitue comme un brevet de longévité.

Fontenelle, l'auteur de la *Pluralité des Mondes*, né en 1657, meurt en 1757. Cassini vit jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans; sir E. Labine mourut à quatre-vingt-quatre ans; de Mairan, à quatre-vingt-treize ans; l'italien Santini et l'Anglais Sharpe, à quatre-vingt-onze ans; Roger Bacon, Newton, Herschell et Halley ont dépassé l'âge de quatre-vingts ans.

Les femmes qui se sont occupées d'astronomie ont été non moins privilégiées. C'est ainsi que Marie Somerville vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans et Caroline Herschell, sœur du grand Herschell, qui aida son frère, qui découvrit à elle seule sept comètes et publia divers catalogues d'étoiles, mourut à 98 ans.

Polygamie et Polyandrie

La polygamie, qui fleurit dans les pays musulmans et chez les Mormons d'Amérique, a sa réciproque avec la polyandrie qui se pratique au Thibet. Une revue spéciale nous donne sur ce sujet d'assez piquants détails.

La cause de cette pratique réside dans la pauvreté du pays et la stérilité de son sol.

Supposons dix mariés ayant chacun une femme, et chacune de ces femmes donnant le jour à deux ou trois enfants, voilà vingt-quatre bouches à nourrir sur une terre marâtre. Avec la polyandrie, la reproduction se trouvant forcément limitée, pareil inconvénient n'est pas à craindre. Il paraît que, d'autre part, Thibétains et Thibétaines s'en trouvent fort bien et que les nombreux maris d'une même femme vivent en parfaite intelligence.

Mais chose plus curieuse encore, la polyandrie n'exclut pas, au Thibet, la polygamie: un homme, tout en partageant la même femme avec plusieurs confrères ou collègues, peut lui-même entrer dans un second ou même troisième groupe, où il partagera une seconde ou troisième femme avec d'autres collègues et pacifiques rivaux.

De là un inextricable croisement de droits de parenté, de succession, de propriété qui ont été réglés par un vieux code de mille ans et plus.

Les procès en succession doivent être d'un compliqué et il plus encore les vaudevilles en ce pays-là.

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

On mande de Tsian-tan-Toung:

Un calme presque absolu règne au centre et à l'aile gauche. On n'entend que de rares coups de canon, aussi bien de l'armée russe que de l'armée ennemie.

D'après des bruits qui courent, les Japonais auraient envoyé une partie importante de leur artillerie à leur aile gauche.

Ce matin, on entendait un feu d'artillerie terrible de l'aile droite extrême des Russes.

Le combat dure encore aujourd'hui près de Sandepou.

Un fort vent règne à nouveau, qui chasse et dissipe la neige.

Les Combats des 27 et 28 Janvier
Les Russes ont continué à canonner la gauche Japonaise, au milieu de violents ouragans de neige. L'attaque des Russes était principalement dirigée contre une position située à 10 verstes de la station de Chaho. Ils ont obligé les Japonais, au milieu d'une véritable canonnade de

siège, à abandonner Holataï et Fun-chianzhiatzu, qui furent occupés par eux.

Aujourd'hui, la canonnade continue avec la même intensité. La neige tombe en abondance, et le vent, le poussant dans la direction des Japonais, gêne considérablement leurs mouvements. C'est le contraire qui se passait en octobre, alors que le soleil venait frapper le visage des Russes.

Les informations reçues aujourd'hui indiquent que les Japonais, bien que renforcés par les troupes venues de Port-Arthur, continuent à se repplier, tandis que la cavalerie russe se serait avancée de 10 milles.

Pendant la journée d'hier, les Japonais ont lancé de grands cerfs-volants couverts de photographies représentant des prisonniers russes au Japon, afin de montrer aux soldats de Kouroupatkine, la façon dont ils sont traités.

Hier, la canonnade a été violente sur le flanc droit, mais elle a cependant cessé un peu après-midi, et tout a été calme aujourd'hui au centre et sur la droite.

Les Russes massent environ 65.000 hommes contre le flanc gauche de l'armée du maréchal Oyama.

INFORMATIONS

Election municipale de Paris

13^e arrondissement
(quartier Croulebarbe)
Inscrits, 4,044; votants, 2,750; bulletins nuls, 65.

Ont obtenu:

MM. Deslandres, social.	1,256	voix
Leboucq, rad. soc.	717	
Dessirier, socialiste	75	
Gérald, socialiste.	41	
Etienne, national.	559	
Lacombe, socialiste	87	

Il y a ballottage.

Il s'agit de remplacer M. Moreau, socialiste, décédé.

Les douzièmes provisoires

L'Officiel a promulgué la loi portant:

- 1^o Ouverture sur l'exercice de 1905 de crédits provisoires montant à la somme de 478 millions 245.053 fr. et applicables aux mois de février et de mars;
- 2^o Autorisation de percevoir pendant les mêmes mois les impôts étrevenus publics.

La séparation des Eglises et de l'Etat

La *Petite République* dit tenir de source absolument sûre que, dans la prévision que la séparation des Eglises et de l'Etat serait vite un fait accompli, le pape a enjoint expressément et secrètement aux prêtres français: 1^o De n'accepter aucune pension, aucun avantage pécuniaire du gouvernement; 2^o de ne payer, en aucun cas, le loyer des églises mises par l'Etat à leur disposition pour la célébration du culte.

Ainsi donc le pape ordonne à ses prêtres de se révolter contre le gouvernement français. Cette attitude serait destinée à leur donner l'auréole de la persécution.

Au Sénat

Samedi, le Sénat, après avoir voté les deux douzièmes provisoires pour février et mars, s'est occupé d'une proposition relative à la constitution d'une caisse de retraites pour les anciens sénateurs. Cette proposition a pour objet d'attribuer, à partir du 1^{er} janvier 1908, une pension égale au tiers de l'indemnité, aux anciens sénateurs âgés de soixante ans au moins et ayant rempli leur mandat pendant au moins neuf années. Par analogie avec les retraites des anciens députés, cette caisse doit être alimentée par un prélèvement mensuel sur l'indemnité parlementaire.

Une demande d'ajournement et une demande de renvoi à la Commission ayant été repoussées, les différents articles du projet ont été ensuite

adoptés, avec deux dispositions additionnelles, l'une de M. Gourju, ayant pour objet d'admettre que le sénateur invalidé, puis réélu, puisse bénéficier de la retraite; l'autre de M. Le Cour-Grandmaison, stipulant qu'en cas d'insuffisance des retenues pour payer le montant des pensions, celles-ci seront réduites proportionnellement.

En fin de séance, et sur la demande de M. Berteaux, ministre de la Guerre, le Sénat amorce la discussion de la loi de deux ans. Une première bataille, d'ailleurs très courte, est livrée à propos de l'urgence, qui, vigoureusement combattue par M. le général Billot, et non moins énergiquement défendue par M. Garreau, est finalement déclarée par 182 voix contre 65.

Instruction publique

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a décidé que mention sera portée désormais au *Journal officiel* de toutes les commandes faites par son administration.

Ce n'est pas tout: Le nouveau sous-secrétaire d'Etat se propose d'instituer une exposition annuelle qui s'ouvrira à époque fixe et sera installée dans un des palais de l'Etat.

Cette exposition aura pour objet de soumettre au public, d'abord les œuvres d'art produites en exécution de ces commandes officielles, et ensuite les œuvres acquises par l'Etat dans les différents salons.

Meeting de protestation

Lundi soir, à eu lieu à Paris, dans la salle du Tivoli-Vauxhall, un meeting organisé par les différents groupes socialistes de la Seine, pour protester contre les massacres de St-Petersbourg.

Plus de 7.000 auditeurs se pressaient pour entendre les discours de MM. Jaurès, Vaillant, de Pressensé, Allemane. De fortes mesures de police avaient été prises: des bagarres ont éclaté dans la rue entre agents et manifestants; plusieurs arrestations ont été opérées.

A la sortie du meeting, une bombe a été lancée au milieu d'un groupe d'agents de police et de gardes républicains; deux gardes ont été blessés.

Caisse d'épargne

Le *Journal Officiel* fait connaître la situation des caisses d'épargne en 1904, d'après les résumés sommaires fournis par ces établissements.

Voici d'après les chiffres fournis par les caisses d'épargne, quelle est, approximativement, la situation de ces caisses au 31 décembre 1904:

Années	LIVRETS	
	Livrets ouverts pendant l'année	Livrets existant au 31 décembre
1904.....	449.492	7.337.743
1903.....	448.469	7.326.073

Diminution.....	1.023	11.670
Augmentation.....	0,23 0/0	0,15 0/0
Soit p. 100.....		

Années	REMBOURSEMENTS		Solde des dépôts
	Versements	Remboursem. aux déposants	
1904.....	695.098.818	708.486.450	3.210.306.704
1903.....	667.870.538	822.266.149	3.187.768.825

Diminution.....	143.779.639	
Augmentat.....	27.228.280	22.537.879
Soit p. 100.....	40,7	16

Les chiffres qui précèdent représenteraient en moyenne pour 1904, 487 fr. 65 par livret, 82 fr. 68 par habitant et 188 déposants par 1.000 habitants.

En 1903, la moyenne du livret était de 436 fr. 79 et la somme moyenne par habitant de 81 fr. 71; on comptait 187 déposants par 1.000 habitants. Les rentes achetées, en 1904, par la caisse des dépôts et consignations pour les caisses d'épargne et au compte de leurs déposants, sur leur demande ou d'office pour réduction des comptes dépassant le maximum, ont absorbé un capital de 20 millions 3.919 fr. 09 contre 18.804.058 fr. 60 en 1903.

La recherche de la paternité

M. Gustave Rivet a déposé une proposition de loi relative à la recherche de la paternité.

Petites Nouvelles

Une violente tempête a sévi dimanche sur Bône et sur tout l'Est Algérien. Toutes les communications télégraphiques ont été interrompues.

Les trois compagnies de téléphone des Etats-Unis et du Canada viennent de constituer un trust de 25 millions de dollars (1 milliard 250 millions de fr.).

Le nouveau cabinet espagnol a été constitué; son programme sera entièrement pratiqué. Son but principal sera de faire aboutir les réformes financières et économiques.

Le prix de 5.000 fr., institué pour être donné à une femme écrivain, vient d'être attribué à Mme Myriam Harry, auteur de « Conquête de Jérusalem ».

Dans Paris, une nouvelle bande de jeunes bandits a été découverte: elle aurait nom de « Les chevaliers du Soleil », qui recommenceraient les exploits des Apaches.

Une maison américaine a offert une somme très élevée pour l'achat de 6 navires de guerre chiliens. Le congrès a refusé de procéder à cette vente.

Le congrès général de la Ligue de l'Enseignement vient de décider que le 25^e congrès national de la Fédération se tiendrait à Biarritz du 29 octobre au 1^{er} novembre 1905.

Une élection au conseil général a eu lieu dimanche 29 janvier, dans le canton de Plaisance (Gers). Il s'agissait de remplacer M. Paul de Cassagnac, décédé. Son fils, M. Paul de Cassagnac, a été élu contre M. Magenc républicain radical.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Jaurès dans l'Humanité:

Il y a deux grandes commissions avec lesquelles il faut que, dès demain, et sans ambiguïté aucune, le ministère s'explique. La commission d'assurance sociale a déposé un rapport sur les retraites ouvrières. Ce projet, le ministère Combes l'avait approuvé. Il l'avait fait sien. M. Rouvier, comme ministre des Finances, y avait adhéré. Il faut que sans délai, M. Rouvier dise à la commission s'il accepte pleinement, s'il est résolu à soutenir avec vigueur devant la Chambre et le Sénat le projet que sous la présidence de M. Combes et comme ministre des Finances il avait accepté. La commission de la séparation des Eglises et de l'Etat n'a pas déposé encore son rapport. Peut-être modifiera-t-elle quelques uns des dispositions qu'elle n'avait adoptées que pour faciliter l'accord avec M. Combes. Mais elle a étudié la question à fond. Le devoir absolu de M. Bienvenu-Martin, s'il veut tenir sa parole, c'est de s'entendre avec la commission dès cette semaine.

De M. Pelletan, dans la Dépêche:

La comédie de morale — je pourrais dire: la parodie — à laquelle nous assistons depuis le début des fiches, conduit vraiment à se demander si l'on est arrivé à éteindre la dernière lueur du vieux bon sens français.

On a tout au moins le droit d'être grandement surpris des deux ou trois dupes sincères qu'elle a faites dans nos rangs. Ont-ils donc oublié dans quelles circonstances les fiches ont commencé? Ont-ils perdu la mémoire des périls auxquels des ministères défallants avaient exposé la République et la France? N'ont-ils plus le souvenir du jour où nous nous sommes brusquement aperçus que le Gésu avait mis la main sur les armées de la République et s'appropriait à noyer les libertés dans le sang? Les états-majors prenaient le mot d'ordre de la congrégation; on parlait tout haut de coup d'Etat, la révolte s'élevait à ciel ouvert; le jour de l'élection de M. Loubet, j'ai vu des officiers l'injurier, aux rires de leurs soldats sous les armes; l'escorte qui entourait sa voiture prodiguait à M. Déroulède les témoignages de son attachement. On a été jusqu'au commencement d'exécution, et si les officiers sur lesquels M. Déroulède comptait n'ont pas marché sur l'Elysée, qui ne sait qu'ils n'ont reculé qu'au dernier moment?

Revue de la presse locale

De M. Salomon dans le Réformateur :

Elant donnée la composition du nouveau ministère dans lequel sont entrés les présidents ou les membres les plus autorisés de tous les groupes de gauche, nous nous expliquons difficilement pourquoi certains persistent à croire ou à dire que le ministre Rouvier est un ministre de recul avant qu'il ait fait connaître son programme ou accompli un acte justifiant, dans une mesure quelconque, les suspicions dont il est déjà l'objet.

C'est peut-être une contenance que se donnent certains pour dissimuler le dépit que leur cause la déception de ne pas faire partie de la combinaison.

Du Quercinois :

Non, non, ne faites pas les étonnés, les fonctionnaires détestent les hommes politiques actuels, parce qu'ils sont détestables, il les abhorrent parce qu'ils ne peuvent qu'être abhorrés, ils les méprisent parce qu'ils sont méprisables.

De M. E. Vigouroux dans la Défense :

Y a-t-il, d'ailleurs, un seul des ministres qui ait, je ne dirai pas quelque pratique, mais même quelque idée de la religion, et de son rôle si intime et si efficace sur le fond même de l'ordre social ? C'est difficile à croire. Et en supposant qu'il y en ait un seul, combien d'entre eux sont hostiles, méfiants ou peut-être acharnés. Avec ces dispositions d'âmes, sur quoi compter ? Si encore il restait à chaque ministre, une idée profonde de la justice et de l'équité, une idée complète et absolue de la loyauté, qui inspire le respect des opinions adverses, on pourrait espérer l'apaisement des luttes religieuses, et la fin de ces hypocrisies gouvernementales, qui accusent de tyrannie, les opprimes, ceux qu'on dépouille de leurs droits, de leur domicile, de leurs traitements et de leur liberté. Ce serait là un minimum, sur lequel il paraît encore difficile de compter.

CHRONIQUE LOCALE

La 2^e Foire de Paris

La 2^e Foire de Paris (Foire Nationale d'Echantillons) dont on connaît le succès obtenu l'an dernier au vieux Marché du Temple, aura lieu cette année au Grand Palais, du 12 au 22 Mars. Toutes les industries françaises seront représentées à cette grande manifestation économique d'intérêt national.

CAHORS

CONSTATATION

Le Quercinois est tout à fait aimable ; il essaye d'égratigner en bloc ses adversaires, mais il sait faire la part de chacun et amuser tout le monde. Non pas que, par moment, il ne mette un peu de malice dans ses appréciations ; cela, est incontestable ; le Quercinois est malicieux. Ainsi, dans un fillet relatif à la séance du Conseil municipal, il trouve moyen de défendre M. Doumer, de critiquer M. Dulac, et de plaisanter Marmiesse Dézes et nous-même. Car le Quercinois est pudique. Il n'a pas vu d'un bon œil le vote par le Conseil municipal d'un ordre du jour blâmant l'attitude de M. Doumer, et il se fâche contre les auteurs de cet ordre du jour et parmi ceux qui l'ont voté, contre M. Dulac. Mais le Quercinois n'est pas logique ; il reproche aux conseillers municipaux d'avoir blâmé le président de la Chambre de son attitude anti-

publicaine et il blâme M. Dulac de n'avoir pas imité ceux qui se sont abstenus de prendre part à ce vote.

Il est entendu que nous faisons grâce à nos lecteurs des mots un peu gros qui sont décochés à l'adresse de M. Dulac ; après tout, cette querelle ne nous regarde pas.

Il n'y a qu'un point qui nous intéresse c'est de voir notre confrère nationaliste manifester une vive sympathie pour M. Doumer, simplement parce que l'ex-gouverneur de l'Indo-Chine, ex-leader du parti radical a pactisé avec les adversaires des radicaux.

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

SECTION DE CAHORS Réunion du 29 janvier 1905

Les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, section de Cahors, se sont réunis en Assemblée générale, le dimanche 29 janvier à 10 heures du matin, dans une salle de la mairie.

M. Mazières préside en l'absence de M. Costes, sénateur.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Approuvés également les comptes du trésorier.

Le secrétaire donne lecture de la correspondance reçue depuis la dernière réunion.

Diverses propositions du Comité Central sont adoptées.

On statue ensuite sur plusieurs demandes d'admission et on adopte un vœu relatif à la suppression des Cercles et des Mess militaires, à la suppression de l'obligation, pour les officiers et sous-officiers, d'obtenir l'autorisation de leurs chefs pour se marier.

Un autre vœu visant l'égalité civile et politique des militaires et des autres citoyens est ajourné, pour discussion, à la prochaine réunion.

On procède enfin à l'élection du bureau pour 1905.

Sont nommés : Président : M. Costes, Sénateur ; V. Prés. : MM. Mazières, Adjoint ; Coueslant, Imprim.

Secrétaire : Nadal, Instituteur ; Trésorier : Rigal, id. La séance est levée à midi.

CONCERT DE L'ORPHEON

Nous publions, plus loin, le programme du Concert que l'Orphéon offrira, dimanche, à ses dames patronnesses et à ses membres honoraires.

La soirée promet d'être brillante, si l'on en juge par le choix des artistes, dont notre vieille société musicale s'est assurée le concours.

Mlle de Roskilde nous arrive, précédée d'une bien belle réputation. Après avoir débuté au théâtre de la Monnaie de Bruxelles où elle créa le Portrait de Manon, elle fit un séjour au Théâtre de la Gaité, où fut grand son succès dans « Fanfan la Tulipe » et dans la « Cigale et la Fourmi ».

C'est au lendemain de la première de cet ouvrage, que M. Emmanuel Arène, l'éminent critique du « Figaro », la consacra étoile. Mlle de Roskilde est entrée dernièrement à l'Opéra Comique et les lauriers qu'elle y a cueillis dans « Iphigénie en Tauride », aux côtés de Rose Caron, l'incomparable tragédienne lyrique, sont encore présents à toutes les mémoires.

M. Georges Barwolf est l'artiste accompli dont les fins connaissances qui fréquentent les Concerts Colonne, apprécient chaque jour le beau talent de chanteur.

Mlle Sara Pestre, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, est représentée par tous les critiques musicaux, comme une harpiste hors de pair.

M. Georges Linval, qui sait si bien divertir les Parisiens par ses amusantes fantaisies, récoltera ici la même ample moisson d'applaudissements qu'il recueille partout.

PROGRAMME

1^{re} Partie

1. La Meunière et le Moulin (Palliard). Orphéon.

2. Air d'Hérodiade (Massenet). M. Barwolf.

3. a) La Source. Mlle Sara Pestre. b) Patrouille Hasselemans.

4. Air de Samson et Dalila (St-Saëns). Mlle de Roskilde.

5. a) Jour d'exposition (D. Bonnaud). M. Georges Linval. b) Qu'est-ce qu'il ya ? (Fragsonn).

2^e partie

1. Atila devant Rome (Bazin). Orphéon.

2. a) Sérénade printanière (Augusta Holmès). Mlle de Roskilde. b) Aubade (J. Péronnet).

3. a) Air de la Jolie Fille de Perth (Bizet). M. Barwolf. b) Mélodie (X).

4. a) Chanson de Guillot-Martin (Périllon). Mlle Sara Pestre. b) La danse des Sylphes (Godefrid).

5. Duo du pré aux clercs (Hérold). Mlle de Roskilde. M. Barwolf.

6. a) L'omnibus des théâtres (D. Bonnaud). M. Georges Linval. b) Langlais parisien (Briollot).

Au piano : M. Ernest Lévy Bureaux à 8 h. — Rideau à 8 h. 1/2. Les Dames Patronnesses et les Membres Honoraires sont priés de vouloir bien retenir leurs places avant le Jeudi 2 Février.

Prix des places :

Loges de face, 5 fr. — Fautouils d'orchestre, 5 fr. — Loges d'avant-scène, 5 fr. — Loges ouvertes, 4 fr. — Premières, 3 fr. — Chaises d'orchestre, 3 fr. — Parquet, 2 fr. 50. — Parterre, 1 fr. 25. — Secondes, 0 fr. 60. Pour la location, s'adresser au Théâtre.

Cercle de la Jeunesse Républicaine

Laique de Cahors

Les membres du Cercle de la Jeunesse républicaine laïque de Cahors, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le samedi 4 Février, à 8 h. 1/4 du soir, à la Mairie.

Ordre du jour :

Election d'un secrétaire. Questions importantes. Paiement des cotisations. Causerie.

Conférence par le camarade Courdès Charles. Sujet : L'âme. Le problème de l'immortalité de l'âme. Présence indispensable.

Le Secrétaire-adjoint.

Le Cercle de la Jeunesse républicaine laïque de Cahors compte sur le dévouement de tous ses membres pour assister à l'apéritif d'honneur qu'il offrira au citoyen Bourrat, député des Pyrénées-Orientales, le dimanche 5 Février, à 6 heures du soir, au Café de Bordeaux (salle de billard).

Véloce-Sport Cadurcien

Les membres du Véloce-Sport Cadurcien sont priés d'assister à l'Assemblée générale de la Société, qui aura lieu le vendredi 3 février 1905, à huit heures et demie, au siège du Club.

Ordre du jour :

Organisation d'un bal de charité. Question de cotisation. Questions diverses.

Inspection des viandes

Ce matin, M. Pagès vétérinaire inspecteur des viandes de boucherie, a fait enfourer à l'abattoir une vache reconnue impropre à la consommation.

Conseil de préfecture

Par décret du 28 janvier courant, M. Desprat est désigné pour remplir pendant l'année 1905, les fonctions de vice-président du Conseil de préfecture du Lot.

Représentation Pickman

On annonce l'arrivée à Cahors de Pickman. Parmi les hommes qui peuvent se flatter d'étonner leurs semblables, Pickman tient, depuis une dizaine d'années, une place au premier rang. Son nom seul est tout un programme.

C'est une très curieuse physionomie ; artiste et savant à la fois, son nom appartient à la science et au théâtre contemporain.

Tribunal correctionnel

Audience du 30 Janvier 1905

Au début de l'audience le tribunal rend son jugement sur la question d'incompétence soulevée par M. Martin, dans l'affaire de presse intentée par M. Arnaudet, maire de Bergant, contre le gérant des journaux la Croix-Défense.

Après de longs considérants, le tribunal se déclare compétent et renvoie l'affaire au 6 février pour être plaidée au fond.

Le sieur Foulquière Sylvain, âgé de 31 ans, sans domicile fixe, qui a déjà subi 28 condamnations, est inculpé de mendicité. Il est condamné à 15 jours de prison.

Les nommés Besse Antoine, âgé de 55 ans, Faurie Adélaïde, femme Besse et Boissières Guillaume leur gendre, tous trois de Cahors, sont inculpés de coups réciproques. Après l'audition de deux témoins et l'interrogatoire des prévenus, le tribunal renvoie l'affaire au 6 février prochain.

Enfin est appelée l'affaire en partie civile intentée par M. Cazaubon, notaire à Lentillac, contre le gérant des journaux la Croix-Défense.

Après l'audition de 4 témoins et les plaidoiries de M. Lacaze, pour M. Cazaubon et de M. Martin, pour le journal, le tribunal renvoie l'affaire à huitaine.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 2 ET 5 FÉVRIER 1905

Allegro Militaire Sellénick L'Ambassadrice (Ouv.) Auber Il Bacio (Valse) Arditto L'Eclair (Fantaisie) Halévy Pour les Bambins (Polka) Fahrbach

Allées Fénélon, de 3 h. à 4 h.

Arrondissement de Figeac

Teysseu

Accident de voiture. — M. Etienne Labrugue, voyageur de commerce, revenait en voiture, jeudi soir, de Labrousac, et descendait tranquillement la côte de Lapoujade, quand, tout à coup, le cheval glissa et s'abattit sur le fossé de la route, renversant voiture et conducteur. Se relevant aussitôt, M. Labrugue n'eut aucun mal ; quant au cheval, il reçut quelques contusions sans gravité.

St-Pierre-Toirac

Obsèques. — Dimanche matin ont eu lieu à St-Pierre-Toirac, les obsèques de M^{me} Larnaudie, épouse du conseiller général du canton de Cahors.

Une foule nombreuse assistait aux obsèques, qui ont été imposantes. Dans ces douloureuses circonstances, nous prions M. Larnaudie et sa fa-

mille, d'agréer l'assurance de nos plus vives condoléances.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 28 janvier : Adrien-Germain Trillou, 33 ans, d'Aubin (Aveyron), 4 mois de prison pour vol à la tire.

— Joseph Mossé, 47 ans, artiste ambulancier, de Rochechouart (Haute-Vienne), ayant subi déjà vingt condamnations, un mois de prison pour grivèlerie.

— Egésippe Balat, 62 ans, de Bédouer, 2 jours de prison (loi Bérenger), pour ivresse manifeste.

— Amédée Lagarrigue, 16 ans, et François Cayla, 21 ans, de Cahors, 30 fr. d'amende chacun et aux dépens, pour blessure par imprudence.

— Marie F... 42 ans, d'Autoire, 16 fr. d'amende (loi Bérenger), pour coups et blessures.

— Touleze, de Bédouer, est condamné par défaut, à 50 fr. d'amende et 10 jours de prison, pour ivresse et bris de clôture.

— A. M..., 28 ans, de Figeac, deux jours de prison, pour coups et blessures.

— G... de Saint-Céré, 200 francs d'amende (loi Bérenger), pour homicide par imprudence.

Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 50 fr. d'amende (loi Bérenger), pour outrages et violences envers M. le Commissaire de police de Figeac.

Lacapelle-Marival

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune et distingué compatriote, M. Maurice Reygasse, est nommé au poste d'administrateur adjoint des communes mixtes d'Algérie dans la tribu des Ouled Sultan.

St-Céré

Les congrégations. — Hier matin à 8 heures, M. le juge de paix de St-Céré, assisté de M. Taule, greffier et de l'agencier, agissant en vertu d'une commission rogatoire du parquet de Figeac, s'est rendu dans le local occupé autrefois par les Frères Ignorantins. Il s'agissait sans doute d'établir si le personnel actuel avait encore des relations avec la congrégation.

Cette perquisition a duré jusqu'à midi ; les résultats ont été tenus secrets ; mais on peut affirmer sans crainte d'être démenti que si l'habit a disparu, le personnel est absolument le même moins peut-être quelques sujets qui ont été changés, et quoiqu'on en dise, c'est toujours la même chose.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pour les pauvres. — La Compagnie d'Orléans a fait verser par l'intermédiaire de M. le Chef de gare de Gourdon, entre les mains de M. le Receveur municipal, une somme de 123 fr. pour le Bureau de bienfaisance.

St-Projet

Compatriote. — Nous sommes heureux d'annoncer que M. Edouard Constant, de St-Projet, ancien élève du lycée Gambetta, pharmacien de 1^{re} classe, vient de soutenir devant la Faculté de Toulouse, sa thèse pour le doctorat en médecine, thèse qui a été reçue avec la note « très bien ».

Nos félicitations.

MOTS DE LA FIN

Les gaités de la correctionnelle : Le président. — Vous n'avez aucun métier ?

Le prévenu. — Pardon, je travaille dans les coffres-forts.

Le témoin. — Oui... avec un ciseau à froid et une pince-monseigneur.

Chronique agricole

LA GRÊLE

MOYENS DE PRÉSERVATION

Que de fois ce terrible fléau qu'est la grêle n'a-t-il pas amené, pour un grand nombre de propriétaires, la destruction d'une partie ou de la totalité des récoltes, alors qu'elles s'annonçaient belles et avaient résisté aux diverses maladies et aux gelées printanières. Quel supplice pour un agriculteur d'assister à cette destruction qu'il ne peut empêcher et qui, en quelques minutes, réduit à néant le fruit de tant de travaux, de tant de soins.

Dans notre département, si on a quelquefois entendu parler des bombes et canons grêlifuges, on ne s'est pas préoccupé, à quelques exceptions près, d'examiner si la grêle pouvait être combattue victorieusement. Et pourtant dans les départements voisins du nôtre, en Gironde et en Lot-et-Garonne surtout, presque tous les propriétaires ont pu préserver leurs récoltes de la grêle, l'été dernier.

Je crois être utile à la plupart des agriculteurs du Lot en leur signalant les divers moyens de préservation et en citant à l'appui, de mes assertions, les nombreuses expériences qui ont été faites en France et à l'étranger les années précédentes. J'examinerai également les avantages et les inconvénients de chaque moyen et j'indiquerai quel est celui qui doit être employé de préférence.

On a donné plusieurs théories de la formation de la grêle, la plus probable me paraît être celle-ci : les cumulus peuvent, sous l'influence de courants d'air chaud, s'élever rapidement et atteindre les aiguilles de glace des cirrus. La vapeur d'eau arrivant dans des régions froides s'était mise en surfusion et arrivant ensuite sur les aiguilles des cirrus recouvre ces dernières ; mais au contact des aiguilles, la surfusion cessant immédiatement, la congélation a lieu et chaque aiguille donne naissance à des couches sphériques de glace non cristallisée : c'est la grêle.

Comme la grêle en tombant suit les lois de la chute des corps, on peut concevoir aisément avec quelle violence elle doit tomber sur le sol.

Tous les moyens de préservation ont pour but la production d'ondes vibratoires intenses qui avancent la condensation prématurée de la vapeur d'eau et interrompent les divers phénomènes qui ont pour résultat de transformer cette vapeur en grêle.

Comment ces phénomènes sont-ils interrompus ? Plusieurs personnes ont donné des théories différentes dont l'exposition m'entraînerait trop loin. Au surplus ce qui nous intéresse surtout, ce n'est pas tant ces théories, mais bien les moyens de préservation eux-mêmes. Ils tendent tous à disjoindre les nuages par des explosions obtenues au moyen de canons, de fusées, de pétards ou de bombes.

Le canon paragrêle a la forme d'un entonnoir. Il est très lourd et d'une installation coûteuse. Monsieur de l'Ecluse, professeur départemental d'agriculture du Lot-et-Garonne disait le 31 décembre 1903 : « Le canon paragrêle est encombrant et vous ne le transportez pas sans faire une dépense assez élevée. Dans nos contrées de petite culture, je préfère conseiller la fusée ou le petit canon lance-bombe. »

Le canon produit des ondulations vibratoires superposées. Monsieur Jablowzy, directeur des établissements viticoles de la Basse Autriche a démontré que la colonne d'air déplacée ne dépasse pas 400 mètres pour les canons à bombes. — Pour les autres canons, les ondulations se font sentir à une bien plus grande

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 1

CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR Camille de CENDREY

Un étranger

Il y a trois quarts de siècle, le bruit sec d'une hache retentissait sous les voûtes d'une forêt immense. C'était un homme aux formes athlétiques, nommé Alfred Haverland, qui brandissait cet outil, dont il enfonçait profondément le fer étincelant dans le cœur d'un des plus puissants monarques de la forêt.

Alfred était Américain ; il avait émigré quelques années auparavant des provinces plus civilisées de l'Est, et s'était retiré dans cet endroit reculé de l'ouest du comté de New-York. Il avait élevé une modeste demeure au milieu de cette solitude, et, avec sa tendre compagne et une sœur, il avait posé les fondements d'une colonie. Cet établissement, il est vrai, était encore bien faible, il

ne se composait que des trois personnes que nous venons de mentionner, et de la fille d'Haverland, jeune beauté aux yeux bleus. Toutefois, le hardi colon avait compris que le courant de l'émigration se dirigeait rapidement vers l'Ouest, et qu'avant peu d'années des villages et des villes s'élèveraient sur l'emplacement de cette forêt inhabitée, tandis que les Indiens seraient refoulés vers le couchant.

Notre bûcheron était un type magnifique de cette espèce d'hommes qu'on appelle les rois de la nature. Sa lourde casaque reposait sur une bêche à quelques pas plus loin, et sa poitrine bombée n'était recouverte que d'un gilet de dessous qui collait sur ses membres et sur son torse comme un justaucorps. Le col de ce vêtement était ouvert et laissait voir le cou bruni et la poitrine hâlétante du bûcheron : un pantalon épais retombait sur les grossiers mocassins qu'il avait aux pieds. Une petite casquette en peau de loutre, rejetée sur le derrière de sa tête, laissait son front à découvert, tandis que ses cheveux noirs tombaient en boucles soyeuses sur ses larges épaules. Ses traits étaient réguliers et fortement accentués, son front élevé, son nez aquilin et ses yeux d'un noir étincelant. Tel était Haverland au milieu de la forêt. Il se tenait le pied gauche en avant, et ses muscles, qui semblaient toujours tendus, trahissaient

une force herculéenne. Sa hache brillante s'enfonça dans le cœur, pour ainsi dire saignant, du chêne qu'elle avait attaqué, jusqu'à ce qu'elle eût rencontré l'entaille pratiquée du côté opposé. Alors le majestueux monarque de la forêt commença à chanter. Haverland se recula en jetant un regard vers le sommet du chêne qui cédait à ses efforts et qui s'inclinait lentement. Enfin, le colosse tomba, et en touchant la terre, il fit entendre un craquement et un bruit semblable à ceux du tonnerre. Le bûcheron resta un moment immobile ; sa respiration ardente sortait de sa poitrine comme un jet de vapeur ; enfin il se dirigea vers l'arbre qu'il venait d'abattre. Au même instant, son oreille exercée crut entendre un bruit suspect ; il laissa tomber sa hache, prit sa carabine, et se tint sur la défensive.

« Comment vous portez-vous ?... Comment vous portez-vous ?... Vous n'avez pas peur, je suppose ; ce n'est personne autre que Seth Jones, du New-Hampshire, » dit le nouveau venu avec un accent tout particulier.

Le bûcheron leva la tête et vit un curieux spécimen de la race humaine. Cet homme du New-Hampshire était ce que l'on appelle un Yankee, espèce que l'on rencontre rarement, et dont on parle beaucoup de nos jours. Il possédait un grand nez aquilin tout mince, deux pe-

tités yeux gris clignotants, et un corps frêle, mais nerveux, orné de longues extrémités ; ses pieds étaient enfoncés dans de beaux souliers, et le reste de son costume était conforme à celui que l'on portait sur les frontières au temps dont nous parlons. Sa voix avait ce timbre particulier et incertain qui appartient à cet organe quand il est en mue, et lorsqu'il était un peu agité, elle avait des sons étranges et inimaginables.

Le bûcheron, avec une pénétration caractéristique, vit au premier coup d'œil à quel genre d'homme appartenait son interlocuteur. Il prit sa carabine de la main gauche et lui tendit l'autre en lui disant :

« Eh ! non, mon ami, je n'ai certainement pas peur ; mais, vous le savez, dans ces temps-ci, il faut agir avec prudence et circonspection ; quand on se trouve dans un endroit aussi isolé que celui-ci, ce serait un crime d'être négligent, surtout lorsque l'on est l'aide et le soutien d'une famille de plusieurs personnes. »

« C'est très vrai... très vrai ; vous avez raison, monsieur... Ah ! au fait, je suis forcé d'avouer que je ne sais pas votre nom. »

« Bien... merci... Haverland... ou comme vous voudrez. Nous vivons dans un temps dangereux... il n'y a pas à disputer là-dessus, et j'ai été étrangement

surpris lorsque j'ai entendu le bruit d'une hache dans ces contrées. »

« Moi aussi, j'ai été surpris de rencontrer votre visage quand j'ai levé la tête. Jones, je crois, m'avez-vous dit, est votre nom ? »

« Oui... oui... Seth Jones, du New-Hampshire ; les Jones forment là-haut une nombreuse famille — peut-être trop nombreuse pour que chacun de ses membres s'y trouvent à l'aise — aussi j'ai émigré. Vous connaissez peut-être ce nom-là ? »

« Non, je ne connais personne de ce nom dans cette contrée. »

« Ah ! vous ne le connaissez pas ? Cependant, les Jones sont bien connus dans le pays... Quelques hommes remarquables sont sortis de cette famille... Mais qui diable vous retient dans ce pays de païens ?... Pour quelle raison vous y trouvez-vous, et qu'est-ce qui a pu vous y porter ? »

« L'esprit d'entreprise, monsieur. J'étais fatigué des façons soi-disant civilisées de notre pays ; et lorsqu'on offre à celui qui veut émigrer des champs aussi beaux que ceux qui sont devant nous, je considère que c'est un devoir d'en profiter, et je l'ai fait. Maintenant, monsieur, à votre tour d'être franc avec moi. Apprenez-moi qui vous a poussé à visiter un pays aussi dangereux, lorsque vous n'aviez aucune raison de supposer que des blancs y avaient déjà commencé

un établissement : vous avez tout l'air d'un chasseur indien ou d'un coureur des bois. »

« Eh ! peut-être ! En tous cas, je l'ai été. »

« J'ai été coureur avec les gars de la Montagne-Verte, sous le colonel Allen, et je suis resté avec eux jusqu'à la fin de la révolution. Alors je suis descendu à la ferme où j'ai travaillé avec le père ; puis il est arrivé dans le voisinage une affaire qui m'a fait croire qu'il valait mieux pour moi de m'en aller ; je vous en tirai les motifs, mais je puis vous déclarer que tout acte criminel y est étranger. Je m'arrêtai à l'établissement situé près du fleuve pendant quelques jours, et enfin je me décidai à faire un tour par ici. »

« Je suis bien aise que vous soyez venu, car je ne vois pas souvent de visage blanc. J'espère que vous accepterez l'hospitalité d'un bûcheron, et que vous resterez avec nous tant que vous le pourrez ; mais, surtout, vous n'oubliez pas que plus vous resterez ici, plus nous vous en témoignons de joie. »

« Je resterai jusqu'à ce que vous soyez fatigué de ma personne, dit en riant l'excentrique Seth Jones. »

(A suivre.)

hauteur. C'est ainsi qu'on pouvait lire dans la « Revue de Viticulture » (1) : «... M. Emmanuel Aimé qui accompagnait M. Santos-Dumont dans une excursion aérostatique, nous apprend qu'il était à mille mètres d'élévation au dessus du camp de Satory, tandis qu'on y tirait des coups de canon : il ressentait des ébranlements dans l'air qu'il constatait par le tact, avant d'entendre la détonation... »

Les canons grêlifuges adoptés dans le Beaujolais jusqu'en 1903 ont été délaissés, car on a jugé préférable de produire l'explosion au sein même des nuages ou dans leur voisinage immédiat, ce qui est obtenu avec les fusées et les bombes, mais non avec les canons (l'explosion du canon ne se produisant qu'à un ou deux mètres du sol).

La fusée a l'avantage d'exploser au sein des nuages, elle monte un peu plus haut que la bombe, mais aussi elle coûte plus cher (3 fr.). Il arrive souvent qu'elle n'éclate qu'en retombant ce qui entraîne par conséquent une consommation inutile de munitions. De plus elle est munie d'une baguette de 1^{er} 70 environ, qui en retombant peut occasionner des accidents ou des incendies. Elle a été écartée par le syndicat de Bobigny (Seine). Toutefois en rase campagne on peut l'adopter.

Voici quelques lettres démontrant l'efficacité du tir au moyen des fusées : Note de M. Oberlin Directeur de l'Institut viticole de Colmar (Alsace) « Un violent orage s'abattait sur le jardin de l'Institut, le surveillant a salué les grêlons assez gros par une forte canonnade. L'effet a été remarquable : déjà après la 3^e fusée, le nuage orageux a été complètement dissipé et percé de part en part à tel point que le ciel bleu a été visible sur une assez grande surface ; aussi la grêle et la pluie ont-elles cessé pour ainsi dire instantanément. »

Province de Gérone (Espagne) communication du Dr Vidal à l'Académie des Sciences d'une lettre de M. German, directeur de la *Viticultura moderna* : « Le 9 juillet 1902 une tempête furieuse se déchaînait sur les territoires de Palafrugell et pays avoisinants... Les grêlons commençaient à tomber, on tira deux fusées et instantanément la grêle se changea en pluie abondante. »

Une deuxième communication a été envoyée par M. German, le 12 juin 1903, constatant l'efficacité du tir au moyen de fusées.

M. Tibbal, de Rabastens (Tarn), envoie le 6 septembre et le 15 septembre 1903, deux communications dans le même sens à la *Revue de Viticulture*. De même le Dr Abadie à Cahuzac-sur-Vère (Tarn).

Le pétard n'est autre chose qu'une bombe lancée par un canon. Il a de nombreux inconvénients dans les pays de petite culture comme le nôtre.

D'abord il faut un canon lourd et coûteux (150 fr. environ), il faut 100 gr. de poudre à chaque coup. Le pétard seul coûte 1 fr. 50 et la douille destinée à le recevoir coûte le même prix. De plus, c'est un engin très lourd et dangereux, car s'il n'explose pas en l'air, il peut occasionner de nombreux accidents.

L'engin qui offre le moins d'inconvénients est sans contredit la bombe. Lors du tournoi grêlifuge de Bobigny (Seine) entre les divers engins, on a reconnu la supériorité de la bombe. M. Charollais, président du Syndicat de Défense Grêlifuge de Bobigny, disait le 3 décembre 1903 : « Je puis vous affirmer que nous n'avons pas eu de grêle à Bobigny. Pour nous la bombe

dissipe les orages et elle est appelée à nous rendre de grands services. »

La bombe est en effet d'un emploi très facile, et, dans un raté, elle tombe moins lourdement. Elle est d'un prix modéré : la bombe Lacroix de Toulouse coûte 2 fr. 50, en gros elle est meilleur marché.

On en trouve à 1 fr. 25.

Pour tirer, on met la bombe dans un mortier qui est d'un maniement facile et qui ne coûte que 15 francs, lorsqu'il est pointu, et 6 fr. autrement. Il est préférable d'employer le mortier conique à sa base, car on peut aiguiller le projectile contre le vent et éviter les déviations.

La bombe présente en outre l'avantage d'exploser deux fois à cinq minutes d'intervalles : la 1^{re} au sortir du mortier. Les vibrations de cette 1^{re} détonation viennent renforcer celles de la 2^{me} et leur donner ainsi leur maximum d'efficacité.

Les postes à bombes doivent être distants de 30 à 40 mètres des habitations.

La 1^{re} bombe doit être tirée lorsque l'orage a atteint les limites du terrain que le projectile peut protéger, soit 400 mètres environ. La 2^{me} bombe doit être tirée après la 1^{re}. On peut même à la rigueur ne commencer le tir qu'à la chute des premiers grêlons.

La bombe anéantit les nuages et les disloque sur place. La grêle est changée en neige ou en pluie : cette constatation a son importance, car les voisins sont tentés de croire que si la grêle ne tombe pas sur les terrains protégés elle va tomber ailleurs. Ils peuvent donc être rassurés : la grêle n'est pas chassée, elle est transformée en neige ou en pluie.

Voici quelques communications relatives aux résultats obtenus avec des bombes : Le 4 septembre 1902, M. My, secrétaire général de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vichy-Cusset (Allier), délégué pour procéder à des expériences grêlifuges, arrêta net, à l'aide de deux bombes, un effrayant cyclone. La pluie, la grêle et le tonnerre, cessèrent aussitôt. Les engins grêlifuges peuvent donc être considérés comme paratonnerres.

Le même jour M. Savariand, juge de paix à Braune près St-Emilion (Gironde), arrêta net la grêle dans toute la zone défendue au moyen de 7 bombes. (Le rayon de protection fut ce jour-là de 800 m. et la grêle cessa dès les 1^{ers} coups de canon). M. Joliet du syndicat viticole de la côte dijonnaise, écrit le 3 juin 1902 : «... dès les premiers coups de canon, la grêle qui commençait à tomber s'est transformée en larges gouttes semblables à de la neige fondue. » Le 8 janvier 1904, des expériences furent faites par M. Jeantou, instituteur à Lauzun (Lot-et-Garonne), par M. Desmarty à Lavergne (Lot-et-Garonne) et par moi-même à Cressensac. Ces trois expériences furent très concluantes. Après les détonations de la première bombe, la grêle se changea en neige et en pluie. Après les détonations de la deuxième bombe, l'orage se dissipa. Les mêmes phénomènes furent constatés dans ces trois localités, pourtant très éloignées l'une de l'autre.

Chaque propriétaire a ses outils, pourquoi ne mettrait-il pas dans la collection un mortier et des bombes ? C'est une véritable nécessité surtout pour ceux qui cultivent la vigne et le tabac. Certains, plus prévoyants que les autres, s'assurent bien contre la grêle, mais cette assurance est insuffisante parce que, non seulement la grêle détruit la récolte de l'année, mais elle compromet les récoltes des années suivantes ; il est bien préférable de l'empêcher de tomber. De plus, la prime d'assurance est payée tous les ans et tous les ans il ne grêle pas. Une action commune est nécessaire

— Je ne veux pas comprendre et je m'en rapporte entièrement à vous.

— Vous avez raison. Restez ici et je viendrai vous annoncer ma victoire.

Et sur ces paroles, le noble Saint-Albin alla se coucher.

Sept heures sonnaient au clocher d'Yverres et toutes les cloches des villages étaient en branle pour annoncer la grande fête de Pâques, lorsque M. de Saint-Albin, assisté de ses deux témoins, ayant longé le mur des Bassérons, traversa la grande route de Paris à Lyon et entra dans le sentier de la Faisanderie.

Les trois hommes s'arrêtèrent au premier carrefour.

L'endroit était bien choisi. La clairière était petite, et d'aucun côté on ne pouvait voir les duellistes.

A peine si, par hasard, un garde passe dans ce sentier perdu. On y rencontrerait plutôt une couleuvre ou un lapin, voire même quelque lézard en balade.

Saint-Albin, qui connaissait son bois, il s'y était déjà battu plusieurs fois, avait demandé ce fourré caché.

Un instant après, Bernard apparaissait avec deux commerçants de Brunoy qui avaient bien voulu consentir à lui servir de témoins dans cette affaire.

— Un sortait du service militaire et avait trouvé cela tout naturel.

L'autre était un mari trompé par sa

surtout dans les vallées du Lot et de la Dordogne. Les propriétaires devraient former des syndicats. Je vais prendre un exemple : supposons une commune de 1.000 hectares. Un poste paragrêle peut protéger une surface d'un rayon de 400 m. ce qui fait une superficie de

$$\pi R^2 = 3,1416 \times 400 \times 400 = 50 \text{ hect.}$$

Il faudrait donc $\frac{1000}{50} = 20$ postes distants de 800 mètres.

Pour chaque poste il faut environ 5 bombes ou 8 fusées. Il faudrait donc en tout

$$5 \times 20 = 100 \text{ bombes ou } 8 \times 20 = 160 \text{ fusées.}$$

Ce qui ferait

$$100 \text{ bombes à } 2 \text{ fr. } 50 = 250 \text{ fr. ou } 100 \text{ fusées à } 3 \text{ fr. } = 480 \text{ fr. ou } 0 \text{ fr. } 48 \text{ par hect.}$$

Le prix des bombes et des fusées peut être de beaucoup inférieur, surtout si elles sont achetées par un syndicat.

En plus, la première année il faudrait une dépense initiale de 15 fr. par mortier.

Dans la petite culture, pour les postes isolés une provision de 10 bombes ou fusées est nécessaire pour une année. Le syndicat peut être organisé par superficie de terrains cultivés : faire le relevé sur la matrice générale, déduire les bois et prairies et prélever 0 fr. 50 par hectare.

De plus, en se syndiquant, les propriétaires obtiendraient des subventions de la commune, du département et de l'Etat. Divers syndicats se sont déjà formés en France, surtout dans les pays de vignobles, il est à souhaiter que le Lot ne reste pas en arrière et que tout au moins les propriétaires s'ils ne se syndiquent pas, se munissent d'engins pour préserver leurs récoltes d'une destruction à peu près complète.

Emmanuel CHAMBON.

Bibliographie

Les deux premiers tomes de *Germinal* ont obtenu un immense succès. Il est donc bien manifeste maintenant que les *Œuvres d'Emile ZOLA à 50 centimes* répondent à un besoin urgent. Le public a définitivement adopté cette publication si commode et si bon marché. Aujourd'hui paraît le tome III du célèbre roman du maître, *Germinal* dont l'actualité demeure saisissante.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2490 du 28 Janvier 1905

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Russie : Saint-Petersbourg : L'élémente du 22 Janvier. — Le Pops Gapon à la tête des manifestants à la porte Narva. — L'armée tire sur la foule avançant vers le Palais d'Hiver.

Guerre Russo-Japonaise : Carte de la guerre. — Tranchée japonaise devant le fort Erlung le 1^{er} Novembre au matin.

Paris : Le nouveau ministère (Portraits). — L'exposition de photographie au Petit-Palais.

Algérie (Voyage du duc de Connaught) : L'« Essex » franchissant la passe du port d'Alger.

Allemagne : Les funérailles de la grande Duchesse de Saxe à Weimar.

Nos Musées de France : Le musée de Cotte : M. Toussaint Roussey, conservateur de musée. — Jésus parmi les Docteurs, par Gustave Doré. — Le port de Bordeaux, par R. Moles. — Un jeune Romain, étude par A. Cabanel. — Suisse d'église, par Toussaint Roussey.

Théâtre illustré : Palais-Royal : Le Chopin. — Variétés : La petite Bohème : M^{lles} Lavallière, Saulier et M. Paul Fugère. — Odeon : M^{lles} Zambelli et Salles dans les danses du samedi.

Sports : Le Yachting Automobile.

Roman illustré : Voyage circulaire, par Jean Pommerol. Illustrations de Vaccari.

Théâtres. — Échos par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : Adolphe BRISSON

SOMMAIRE DU 29 JANVIER 1905

Texte : Notes de la Semaine : A propos de l'Orthographe, *Le Bonhomme Chrysale*. — En Russie : L'Amé Russe, *E-Melchior de Vogué*; Nicolas II et son Peuple, *A. Leroy-Beaulieu*; Les Etudiants, *Alexandre Hepp*; La Femme Russe, *Jules Bois*; Chez le Prince Mirsky, *Baron de Bage*; Gregori Gapon, *Maurice Dumoulin*. — Echos de Paris, *Sergines*. — Le Livre du Jour : La « Gioconda », *Gabriele d'Annunzio*; Pour l'Enfant, *Charles de Pomarais*. — Causerie Théâtrale : La « Gioconda », *Jean Thouvenin*. — Bulletin Musical : La « Croisade des Enfants » *Albert Dayrolles*. — Pages Oubliées : Le Peuple à Versailles, *Jules Michelet*; Ed. et J. de Goncourt; *Pierre de Nolhac*. — Revue des Livres : « Pour l'Enfant », par M. Charles de Pomarais, *Auguste Dorchain*. — Conseils de la Cousine : *La Rire Cousine Yronne*. — Mouvement Scientifique : Chemins de fer, Technologie, Variétés, *Henri de Parville*. — La Vie Artistique : *Léon Pless*. — Mal d'Autrui n'est que Songe (roman), *Paul Bourget*.

Gravures : Le Nouveau Ministère : Portraits de MM. Rouvier, Etienne, Chammié, Delcaux, Bertheux, Thomson, Clémenceau, Gauthier, Bienvenu-Martin, Dubief, Ruan, Dujardin-Beaumez, Bérard, Merlon. — Les Evénements de Russie : Portrait du Prince Sviatopolk Mirsky; Le Pont Troïtski; Façade du Palais d'Hiver; Manifestation de Grévistes. — M. Gabriele d'Annunzio; M^{me} Suzanne Desprès dans le rôle de Silvia.

Musique : La « Croisade des Enfants », poème de Marcel Schwob, musique de Gabriel Pierné.

Lectures pour la veillée : Cours d'Espéranto (suite), Auguste Montrosier.

Abonnements : FRANCE, ALGERIE ET TUNISIE : 10 fr. par an.

UNION POSTALE : 12 francs 50 par an.

Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

Avez-vous lu le numéro de *Mon Dimanche* qui paraît aujourd'hui ? Pas encore ? Courez vite l'acheter, alors, car un journal dont le sommaire comprend cinquante-cinq articles illustrés, un roman et un grand concours, s'enlève rapidement !

Voici un aperçu de ce que vous y trouverez :

Ceux qui donnent leur vie pour des braves : La guerre racontée par des soldats russes ;

Le miracle de saint Janvier, par ALEXANDRE DUMAS ;

Une histoire jaolie, désopilant monologue ;

Le dernier miracle de la télégraphie électrique ;

Les mariages originaux ;

La maison et le chat de Sainte-Beuve ;

L'HOMME INVISIBLE, UN GRAND CONCOURS avec 60 prix.

Mon Dimanche ne coûte que dix centimes et est en vente partout le vendredi.

Le TOUR DE FRANCE

GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

Sommaire du N° 9 (31 janvier)

Autour de la Riviera, Boyer d'Agén. — L'Escadre à la Côte d'Azur, Pierre Guatte. — Les bourgs fortifiés de la Riviera, Ch. Géniaux.

Plancher hors-texte 35/55^{me} en couleurs : Juan-les-Pins et l'île Saint-Honorat.

Les 15 jours du « Tour de France » (Du 15 au 31 janvier)

SUPPLEMENT ILLUSTRÉ DE 12 PAGES

Le tour de France alpiniste, commandant Koenig. — Le tour de France archéologique, Ch. Merki. — Le tour de France athlétique et sportif, Fernand Fos. — Le tour de France automobile, J. Miral. — Le tour de France géographique, Paul Risson. — Le tour de France photographique, Ch. Géniaux. — Le tour de France traditionnelle, de Beaupaire-Froment. — Le tour de France scientifique, Dr Gallier-Boissière. — Le tour de France et le Touriste, Robert de Souza. — Le tour de France et la Femme, Comtesse Marfa.

Prix du « TOUR DE FRANCE » et de ses suppléments : 30 pages, 100 illustrations, dont plusieurs en page entière 60 centimes.

Converture en couleurs de A. Gérardien : Eze entre les Pins.

En vente chez tous les libraires et dans les bibliothèques de chemins de fer.

Prix de l'abonnement : (Y compris les numéros de luxe trimestriels, accompagnés de l'Album « Coins de France ») France, 1 an 12 fr., six mois 7 fr. — Etranger, 1 an 20 fr., six mois 10 fr..

Dépositaire : M. Girma, libraire boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

Bulletin Financier

La fermeté qui se manifeste à l'ouverture de la séance et qui est produite par des achats de vendeurs de primes, ne persiste pas jusqu'à la clôture qui se fait en légère réaction sur les rentes étrangères ; cependant notre 3 % finit à 98,67.

Nos établissements de Crédit conservent à peu près leurs positions, sauf le Lyonnais qui, sans cause sérieuse, baisse de 20 fr. à 1.141. La Banque de Paris, elle, passe à 1.297 ; le Comptoir National vaut 612 ; le Foncier, 712 ; la Société Générale, 635.

Quant aux Rentes Etrangères, ainsi que nous le disions, elles sont moins bien tenues : l'Extérieure fait 91,57 ; l'Italien clôture à 104,10 ; la Rente Portugaise est à 86,40 ; seuls les fonds Russes manifestent une certaine fermeté. Le Consolidé passe à 89 ; le 3 % 1891 cote 73,30 ; le 1896 est à 72,60.

La Rente Turque se traite à 89,20 ; la Banque Ottomane à 594.

Le Suez progresse de 18 fr. à 4.570.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0.....cpt	98 75
Jouissance 1 ^{er} jan. 1905 tme	98 62
0/0 Amor. Der. an. 1953. cpt	98 25
3 Jouiss. 16 janv. 1905.. tme	98 27
Banque de France.....cpt	3775 ..
Action nom. jous. 23 déc. tme
Banque de Paris.....cpt
500 fr. t. p. jous. juil... tme	1295 ..
Crédit Foncier.....cpt	715 ..
500 fr. t. p. jous. juil... tme	712 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1145 ..
500 fr. t. p. jous. 25-sept. tme	1143 ..
Société générale. jous. oct. cpt
Est.....cpt	927 ..
500 fr. t. p. jous. nov... tme
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	1354 ..
500 fr. t. p. jous. nov... tme	1362 ..
Midi.....cpt	1161 ..
500 fr. t. p. jous. juil... tme	1170 ..
Nord.....cpt	1174 ..
400 fr. t. p. jous. juil... tme	1171 ..
Orléans.....cpt	1484 ..
500 fr. t. p. jous. oct... tme
Ouest.....cpt	890 ..
500 fr. t. p. jous. oct... tme	895 ..
Métropolit. 250 f. t. p. juill. tme	587 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. juil. tme	4570 ..
— s ^e civile.....juil. cpt	3395 ..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	378 ..
Espagne extér. 40/0 oct. tme	91 57
Russe 4 0/0 1901.... déc. cpt	90 75
— 3 0/0 1896.... nov. cpt	72 85
Rio-Tinto.... jous. nov. tme	1583 ..

MINES D'OR

Rand Mines..... 275 50

Chartered..... 47 ..

East Rand..... 217 ..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 25 à 23 50 ; fév. 23 50 à 23 75 ; mars-avril 24 » à 24 25 ; 4 de mars 24 25 à 24 50 ; 4 de mai 24 25 à 24 50. Cir. : >>>> Liq. : >>>>

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 30 50 à 30 75 ; fév. 30 75 à 31 » ; mars-avril 31 » à 31 25 ; 4 de mars 31 25 à 31 50 ; 4 de mai 31 50 à 31 75. Circ. : >>>> Liq. : >>>>

OBLIGATIONS LOMBARDES

Demander RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

BANQUE DE L'OUEST, 16, place du Havre, à Paris.

Le Docteur 'Espérance'

Desirez-vous essayer l'EMULSION SCOTT envoyez-nous, tout en mentionnant ce journal, 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 355, rue St-Honoré, Paris; nous vous ferons parvenir, franco, un échantillon.

L'ESPERANCE est, certes, un bon Docteur. Malheureusement c'est lorsque nous en avons le plus besoin qu'il nous fait ! Si nous sommes en proie aux tourments de la maladie, la vie nous semble atroce ; pourquoi alors ne pas nous efforcer de retrouver au plus vite la santé ? Ayez donc recours à l'EMULSION SCOTT ; que vous souffriez d'influenza, d'affections de la gorge ou des poumons, d'anémie ou d'autre faiblesse, l'EMULSION SCOTT vous soulagera d'abord puis, avec l'espérance, vous rendra la vie ! Avec l'huile pure médicinale, qu'on retire des plus beaux foies de morues de Norvège, sont habilement mélangés, dans l'EMULSION SCOTT, des hypophosphites de chaux et de soude, régénérateurs des os, du sang et des muscles ; l'EMULSION SCOTT est infiniment plus puissante à guérir la maladie qu'un plein tonneau de ces émulsions "bon marché" (en apparence seulement) ; ces dernières, en effet, sont moins qu'avantageuses car, si leur prix est légèrement inférieur, leurs qualités le sont infiniment plus encore, et c'est en vain que vous en attendriez le moindre soulagement ! Nous

ajoutons que l'huile ordinaire, le fait est reconnu, fatigue l'estomac et n'est assimilée qu'en quantité infime ; l'EMULSION SCOTT, au contraire, est non seulement aisément acceptée, mais facilite les fonctions digestives et passe en entier dans l'organisme ; c'est ce qui, du reste, explique pourquoi ses effets sont si prompts et si radicaux. »



MR le DR JOLY de Fauquembergues vous le confirme ici en quelques mots : « En toute conscience, je puis assurer que votre Emulsion Scott est vraiment la meilleure, la seule réellement recommandable parmi tant de préparations soi-disant similaires. »

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Suivant jugement de défaut en date du 27 janvier 1905, rendu sur les poursuites d'un créancier, le tribunal a déclaré en état de faillite le sieur A. GENOT, négociant demeurant à Cahors (Café du Midi).

Ordonné l'apposition des scellés partout où besoin sera,

Nommé M. Raymond Galaup, l'un de ses membres, juge commissaire et M. Grelet, arbitre de commerce, syndic provisoire.

Pour extrait :

Le Greffier, A. POULVEREL.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 99

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

DEUXIÈME ÉPISE

MIMI-PRINTEMPS

XVII

Où le noble Saint-Albin montre ses talents

— Alors comme offensé, je tire le premier et je tue mon homme du premier coup.

— Soit. Et si ce sont les vôtres.

— Oh ! alors, c'est encore plus certain.

— En vérité ?

— Oui, la crosse du pistolet est creuse, et en chargeant, la balle glisse dans la culasse, la poudre seule fait explosion.

— C'est intelligent, mais alors, vous ne pouvez toucher votre adversaire.

— Pardon, une fois les armes tirées au sort, il y a une petite vis en dessous que l'on tourne, et le coup est bon.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

— Je ne veux pas comprendre et je m'en rapporte entièrement à vous.

— Vous avez raison. Restez ici et je viendrai vous annoncer ma victoire.

Et sur ces paroles, le noble Saint-Albin alla se coucher.

Sept heures sonnaient au clocher d'Yverres et toutes les cloches des villages étaient en branle pour annoncer la grande fête de Pâques, lorsque M. de Saint-Albin, assisté de ses deux témoins, ayant longé le mur des Bassérons, traversa la grande route de Paris à Lyon et entra dans le sentier de la Faisanderie.

Les trois hommes s'arrêtèrent au premier carrefour.

L'endroit était bien choisi. La clairière était petite, et d'aucun côté on ne pouvait voir les duellistes.

A peine si, par hasard, un garde passe dans ce sentier perdu. On y rencontrerait plutôt une couleuvre ou un lapin, voire même quelque lézard en balade.

Saint-Albin, qui connaissait son bois, il s'y était déjà battu plusieurs fois, avait demandé ce fourré caché.

Un instant après, Bernard apparaissait avec deux commerçants de Brunoy qui avaient bien voulu consentir à lui servir de témoins dans cette affaire.

— Un sortait du service militaire et avait trouvé cela tout naturel.

L'autre était un mari trompé par sa

